

# Je Demande ma carte de Donneur

Civilité :  M.  Mme  Mlle

NOM : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

C.P. : ..... Ville : .....

E-mail : .....

Tél. : .....

Date : ..... Signature : 

Pour recevoir **gratuitement** votre carte de donneur, connectez-vous sur [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org), ou retournez ce coupon à la Fédération **FRANCE ADOT** ou à l'adresse suivante :

**FRANCE ADOT 67**  
**Maison des Associations**  
**1A, place de Orphelins**  
**67000 STRASBOURG**  
**03 88 14 00 88**  
**www.adot67.org**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, FRANCE ADOT s'engage à ne pas communiquer ses fichiers à des fins commerciales.

## ESPOIR

Chaque année des milliers de malades, en France, en Europe, dans le monde, revivent grâce à la greffe d'organes, acte médical de la dernière chance.

## MOBILISATION

La très grande majorité des donneurs sont des personnes décédées après un accident vasculaire cérébral, un traumatisme crânien ou parfois un arrêt cardiaque. **Tout** a été entrepris pour éviter le décès. Si l'éventualité d'un prélèvement se présente **tout** sera alors mis en oeuvre pour transmettre **une nouvelle vie** à un futur receveur.

## FIAIBILITÉ

Deux médecins, de façon indépendante, doivent obligatoirement effectuer une série de tests afin de confirmer la destruction irréversible de l'encéphale. En outre, deux électroencéphalogrammes à quatre heures d'intervalle, ou une artériographie cérébrale doivent être pratiquées. A l'issue de ces examens **il ne peut subsister le moindre doute**, et le constat de la mort est établi.

## ECOUTE

La première démarche consiste à interroger **le registre national des refus**. Si la personne décédée n'y est pas inscrite, les équipes médicales entament une discussion avec les proches. Ceux-ci doivent alors **témoigner au nom du défunt**, épreuve supplémentaire dans un moment de douleur qui est atténuée si ses intentions sont connues (port d'une carte, discussion en famille, etc...)

## RESPECT

Ne pas confondre : le don d'organes est gratuit et totalement différent du don du corps à la médecine. Le prélèvement est un **acte chirurgical** effectué au bloc opératoire d'un hôpital public habilité, avec les mêmes soins que pour un patient en vie. L'apparence externe est respectée lorsque le **corps est rendu à la famille**, gratuitement, pour les obsèques de son choix.

## LIBERTÉ

En France, la loi de bioéthique fait de chaque citoyen majeur un **donneur présumé**. Ceux qui ne souhaitent pas donner doivent se faire inscrire sur le registre national des refus. Ainsi leur choix sera **toujours respecté**. Il est permis de **changer d'avis** à tout moment, quelle que soit sa position.

## Le Don D'organes : une réflexion citoyenne

## Volonté

Témoigner de sa position en **informant ses proches** est recommandé. **Porter sur soi la carte de donneur** est un signe très fort de solidarité vis à vis des autres, et permet à votre entourage de ne pas choisir à votre place. Au fait, **connaissez-vous la volonté** de vos parents, de vos enfants, de votre conjoint, de vos amis ?

## Tolérance

**Accepter de donner ses organes** c'est vouloir, sans condition, aider d'autres êtres humains dans la détresse, et sans référence à leur appartenance sociale, leur style de vie, leur origine ethnique, leurs opinions...

## Foi

La tradition d'aide à son prochain par le don d'organes rencontre **l'approbation unanime des grandes religions**. En pratique les croyants peuvent avoir tendance à **interpréter à tort** les propos de leurs représentants juifs, chrétiens, ou musulmans.

## Egalité

Le receveur est choisi sur la liste d'attente nationale selon un protocole très strict fixé par la loi, et en fonction de critères de compatibilité propres à chaque organe ou tissu et de l'urgence liée **exclusivement** à son état de santé et à son âge.

## Anonymat

C'est un principe essentiel de la loi dans notre pays. Les coordonnées du donneur ne sont jamais divulguées au receveur, et réciproquement. Toutes sortes de pressions sont ainsi évitées. Nous sommes au stade de la pure **générosité**.

